

**REGISTRE DU COMPTE RENDU**  
**DU SIVOS BERNOUIL-CARISEY-DYE-JAULGES-VILLIERS-VINEUX**

**SEANCE DU 19 OCTOBRE 2020**

Compte-rendu affiché le 19 OCTOBRE 2020

Madame la Présidente ouvre la séance à 18H00

L'an deux mil vingt, le lundi dix-neuf octobre à dix-huit heure, les Membres du Sivos Bernouil-Carisey-Dyé-Jaulges-Villiers-Vineux, légalement convoqués, se sont réunis à la salle des fêtes de Villiers-Vineux en séance publique sous la présidence de la Présidente, Mme Marie-Laure CAPITAIN

Etaient Présents : Mme Marie-Laure CAPITAIN et Mme Nathalie BOUISSET (Déléguées de Carisey), M Kamel FERRAG (Délégué de Villiers-Vineux), Mme Annie YOT, (Déléguée de Dyé), Mr Serge GAILLOT (Délégué de Jaulges) et Mr Romaric COTTENOT (Délégué suppléant de Jaulges), Mr Dominique FOURNILLON (Délégué de Bernouil), et Mme Isabelle PERNOT (Déléguée suppléante de Bernouil).

Absents excusés : Mme Hélène COUASSE ayant donné procuration à Mr Kamel FERRAG  
Mme Isabelle MALARD ayant donné procuration à Mme Isabelle PERNOT,  
Mr Bernard ROY ayant donné procuration à Mr Romaric COTTENOT,  
Mr. Olivier DURAND,

Absent: Néant

Secrétaire : Mme Nathalie BOUISSET

**MODIFICATION DU TEMPS DE TRAVAIL D'UN EMPLOI OCCUPÉ PAR UN  
FONCTIONNAIRE AVEC PERTE CNRA CL  
D'UN EMPLOI PERMANENT A TEMPS NON COMPLET  
DE PLUS DE 10% DU TEMPS DE TRAVAIL DE LA DUREE INITIALE DU POSTE  
(Délibération n° 001-19/10/2020)**

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale ;

Vu le décret n° 91-298 du 20 mars 1991 modifié, portant dispositions statutaires applicables aux fonctionnaires territoriaux nommés sur des emplois permanents à temps non complet ;

Vu l'avis du comité technique en date du 26/06/2020

Considérant la nécessité de modifier le temps de travail d'un emploi permanent à temps non complet compte-tenu de la demande de l'agent de réduire son temps de travail

La Présidente expose aux Membres du SIVOS la nécessité de modifier la durée hebdomadaire de travail d'un emploi d'adjoint d'Animation permanent à temps non complet afin de respecter la demande de l'agent de moins travailler.

Cet emploi sera pourvu par un fonctionnaire de catégorie C au grade d'adjoint d'animation:

- le niveau de recrutement : BAFA
- le niveau de rémunération de l'emploi créé (IM : 365, IM : 338) .....

Après avoir entendu la Présidente dans ses explications complémentaires, après avis du Comité Technique rendu le 26/06/2020

**Les membres du SIVOS, après en avoir délibéré et à l'unanimité :**

- **DECIDENT la suppression, à compter du 01/11/2020, d'un emploi permanent à temps non complet à 28.78 heures d'adjoint d'animation**
- **DECIDENT la création, à compter de cette même date, d'un emploi permanent à temps non complet de 27.08 heures annualisées d'adjoint d'animation.**
- **AUTORISENT la Présidente à signer et à effectuer toutes les démarches nécessaires à cette fin.**
- **PRECISENT que les crédits suffisants sont prévus au budget de l'exercice**

**RECOURS A UN AVOCAT  
(Délibération n° 002-19/10/2020)**

Madame la présidente expose la situation compliquée d'un agent :

- Retour de disponibilité,
- Demande de maladie professionnelle pendant sa disponibilité,
- Déclaration d'un accident de travail (inconnu des services)
- Refus de planning, etc

La situation est très compliquée pour notre service, un rendez-vous a eu lieu avec le syndicat de l'agent et l'intéressée dans l'après-midi même.

Devant tant d'incertitudes, Madame la Présidente demande l'autorisation de pouvoir avoir recours à un avocat au cas où la situation perdure.

**Les Membres du SIVOS, après en avoir délibéré et à l'unanimité :**

- **AUTORISENT Madame la Présidente à avoir recours à un avocat si nécessaire.**

- **AUTORISENT la Présidente à signer et à effectuer toutes les démarches nécessaires à cette fin.**

## QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

- **CENTRE DE LOISIRS :**
  - La fréquentation du Centre de Loisirs pour la toussaint est toujours en hausse, les sorties qui sont organisées, sont appréciées.
  - La Directrice demande la possibilité d'avoir un agent de plus les soirs afin d'effectuer le ménage du Centre de loisirs, les Membres du SIVOS vont se renseigner sur la disponibilité de personnes disponibles sur leur commune.
- **ASSURANCE BATIMENT ET ASSURANCE JURIDIQUE :**

Les Membres du SIVOS demandent à ce que soit revu les assurances bâtiment et juridique.
- **ECOLE :**

L'école de Jaulges a un photocopieur dont la maintenance n'est plus assurée, dans l'attente de connaître l'origine de l'arrivée de celui-ci, la commune de Jaulges à dépanner l'école par l'achat d'une cartouche d'encre.
- **POPULATION :**

Un sondage est fait pour connaître les éventuelles maisons ou lotissement libres ou prévus, et les éventuelles arrivées de famille.

La séance est levée à 19H30

Récapitulatif des numéros d'ordres des délibérations prises :

- N°001-19/10/2020 : Modification du temps de travail d'un emploi occupé par un fonctionnaire avec perte cnracl d'un emploi permanent a temps non complet de plus de 10% du temps de travail de la duree initiale du poste
- N°002-19/10/2020 : Recours à un avocat

<b>Marie-Laure CAPITAIN</b> Présidente

Nathalie BOUISSET (Déléguée de Carisey)	Hélène COUASSE (Déléguée de Villiers-vineux)	Olivier DURAND (Déléguée de Dyé)
	Ayant donné procuration à Kamel FERRAG	/

Kamel FERRAG (Délégué de Villiers- Vineux)	Dominique FOURNILLON (Délégué de Bernouil)	Serge GAILLOT (Délégué de Jaulges)

Isabelle MALARD (Déléguée de Bernouil)	Bernard ROY (Délégué de Jaulges)	Annie YOT (Déléguée de Dyé)
Ayant donné procuration à Mme Isabelle PERNOT	Ayant donné procuration à Mr Romaric COTTENOT	